

Bilan 1948 : perspectives 1949

Autor(en): **Martin, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **57 (1948)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BILAN 1948

PERSPECTIVES 1949

Par le Prof. Eric Martin

*Membre de la Direction
et du Comité central
de la
Croix-Rouge suisse*

Le Comité central, tout au cours de l'année, a cherché à atteindre deux objectifs, essentiels selon lui.

D'une part, donner à la Croix-Rouge suisse, par une activité accrue, par un prestige renouvelé, la place à laquelle elle a droit dans notre vie nationale. On est frappé de voir combien il y a encore à faire pour que nos autorités et une immense partie de notre peuple réalisent la situation unique, incomparable d'une Croix-Rouge nationale.

D'autre part, le Comité central a désiré garder un contact étroit avec les sections, de manière à susciter un réveil chez celles qui étaient en sommeil et à pouvoir tenir compte des critiques et des suggestions de ceux qui sont à la tâche et aux prises avec les difficultés pratiques.

Il est donc, à nos yeux, injuste de reprocher au Comité central de faire une politique personnelle. Actuellement, en préparant la revision des statuts, il cherche à donner plus d'autorité à la Direction et il a le désir d'attribuer à l'Assemblée des présidents un rôle consultatif important.

On a critiqué l'abus de paperasse à la Taubenstrasse et le grand nombre des collaborateurs qui y travaillent; c'est méconnaître la diversité, l'étendue et la complexité des problèmes traités au cours de nombreuses séances par les membres du Comité central, qui se séparent souvent sans avoir pu liquider l'ordre du jour et auxquels le temps manque pour étudier des problèmes d'intérêt évident, comme celui de la Croix-Rouge de Jeunesse par exemple.

Deux réalisations importantes ont vu le jour cette année:

Le centre de transfusion sera prêt à entrer en fonction dans quelques semaines; c'est dire que l'instrument sera capable de convertir en plasma sec et produits analogues, à l'intention des hôpitaux, le sang qui sera envoyé par les sections. Mais la matière première devra être fournie par un apport régulier et abondant et par le don gratuit de la part des donateurs d'un produit biologique, qui doit être soustrait au marché commercial, de manière à être livré à un prix aussi bas que possible, seuls entrant en ligne de compte les frais de manutention.

Il y a une croisade à entreprendre par les sections pour le *don du sang*, croisade qui demande de l'enthousiasme, de la persévérance et de la conviction; il y a en outre un effort d'organisation à préparer pour le contrôle des donateurs, tâche difficile et indispensable. Cependant, nous pensons que ce travail devrait être entrepris par la Croix-Rouge suisse, comme il a été mené à bien par la Croix-Rouge dans d'autres pays, en Hollande en particulier.

Le Journal de la Croix-Rouge suisse ne doit pas être une «feuille» de plus, imposée et lue par devoir. Notre intention est d'en faire un organe d'active propagande et le reflet de l'activité de la Croix-Rouge suisse et de ses sections; non pas l'ennuyeux compte-rendu de séances et de réunions administratives, mais bien plutôt un organe de médecine et d'hygiène préventives, qui prendra utilement sa place dans les familles à la ville et au village.

La publication d'une édition française et d'une édition allemande nous a paru être indispensable au succès de sa diffusion.

La Conférence internationale de la Croix-Rouge à Stockholm a été pour ceux qui y ont assisté la confirmation de la confiance du monde et en premier lieu des anciens belligérants, dans l'Idéal de la Croix-Rouge, dans sa permanence et dans l'utilité des conventions humanitaires.

Il est donc possible de réunir de nos jours, sous l'emblème de la Croix-Rouge, une conférence mondiale composée de personnalités éminentes, qui discutent sans arrière-pensée et cherchent à prendre des décisions unanimes, dans un effort de compréhension.

L'absence des nations de l'Europe orientale, si elle a facilité l'entente générale, a cependant été douloureusement ressentie par ceux qui croient à l'universalité nécessaire de la Croix-Rouge.

Au cours de cette conférence, le prestige du Comité International a été rehaussé; il est dû à son action désintéressée, à la qualité du travail fourni et à la valeur de ses collaborateurs. On s'est rendu compte que toute modification de son statut ou de sa composition se heurterait à de grosses difficultés. L'expérience acquise a prouvé que la formule actuelle, CICR composé de citoyens suisses, offrait le plus de garanties, quand bien même cette formule, en cas de guerre totale, et d'occupation de la Suisse, pourrait mettre son activité en péril. Mais alors, dans ces circonstances catastrophiques, quelle institution internationale pourrait encore faire entendre la voix de la Croix-Rouge....?

Stockholm a permis de réaliser l'effort considérable et la vitalité des Croix-Rouges nationales dans tous les pays, activité diverse et variée suivant les besoins, mais qui s'inspire des principes suivants :

- 1° Action neutre au point de vue politique et religieux, d'où l'intérêt qu'il y a pour les Croix-Rouges à ne pas collaborer avec des organisations qui n'ont pas les mêmes principes;
- 2° respect de l'emblème de la Croix-Rouge, qui ne peut couvrir que ce qui est réellement conforme à l'esprit de la Croix-Rouge et aux conventions internationales;
- 3° effort de pionnier et réalisations des Croix-Rouges nationales dans les domaines de l'hygiène ou de la médecine préventive, surtout où le gouvernement n'a pas entrepris lui-même ces tâches.

Notre pays, si bien organisé, avec un Etat à qui l'on accorde toute science et toute compétence, aurait eu avantage à s'inspirer de certaines réalisations étrangères. Notre Croix-Rouge a des tâches locales, cantonales et nationales à entreprendre et celles de nos sections qui en doutent ne désirent pas ouvrir les yeux ou manquent de cet enthousiasme qui impressionne lorsque l'on entend les chefs des Croix-Rouges de certains pays parler de leur activité et de leurs espoirs. Il y a une suffisance helvétique et un confort qui demandent à être ébranlés au contact fécond de l'étranger.

Certes nous avons fait beaucoup pendant la guerre pour les belligérants et leurs enfants, mais le dévouement de plusieurs et la générosité d'un grand nombre n'ont pas réussi à maintenir aujourd'hui encore l'élan d'une grande partie de nos sections.

Si le Comité central accepte volontiers les critiques, il garde le droit d'exprimer sa désapprobation à certaines sections qui sont toujours hostiles à tout renouvellement et à tout effort véritable.

Perspectives

Une action particulière sera faite en 1949 pour nos infirmières, leurs écoles et la formation des cadres. C'est une tâche qui est dévolue à la Croix-Rouge dans tous les pays et il est faux de croire que nous ayons en Suisse, dans ce domaine, réalisé quelque chose de comparable à ce qui existe dans d'autres pays, en Scandinavie par exemple.

Nous avons déjà dit ce que devrait être l'an prochain l'activité des centres de transfusion et d'élaboration de plasma desséché.

Enfin nous aurons au cours de l'année à reprendre une partie de l'activité de la Croix-Rouge suisse, Secours aux Enfants. Peut-être arriverons-nous alors à développer la Croix-Rouge de Jeunesse, qui n'existe qu'à l'état embryonnaire chez nous, alors que cette institution fleurit dans la plupart des pays étrangers.

Donner à l'activité nationale l'importance principale, mais ne pas abandonner l'aide à l'étranger, là où elle est indispensable, tel est notre but pour 1949. Ce but ne sera pas atteint si l'appui des sections ne nous est assuré; si, dans notre population, l'idée de Croix-Rouge ne se développe encore davantage et si, à côté des Croix-Rouges internationales installées dans le pays, la Croix-Rouge suisse ne prend conscience de son importance, de ses responsabilités.